



Halte aux homo-thérapies !

Communiqué de presse du Carrefour des Chrétiens Inclusifs

10 novembre 2019

Contact mail : carrefour@chretiensinclusifs.org

Tél : 0788686550

Le **Carrefour des Chrétiens Inclusifs** (CCI) est préoccupé par **l'inflation de témoignages** quant à des pratiques, au sein des églises catholique et protestantes, de **méthodes d'accompagnements spirituels et thérapeutiques visant à la prétendue réorientation sexuelle** des personnes bisexuelles, gays ou lesbiennes. La publication du livre d'enquête de Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre, *Dieu est amour*, les différents documentaires dans les médias français et suisses livrant des témoignages confondants, ainsi que les travaux de l'Assemblée nationale française sur ces questions doivent nous alerter sur la dangerosité de telles pratiques au sein des églises. Le CCI regrette une **prise de conscience tardive** de ce sujet au niveau national, alors que le Parlement européen a déjà adopté le 1er mars 2018 une résolution visant à condamner les thérapies de conversion et la pathologisation des identités transsexuelles¹.

Le CCI s'oppose vivement au développement de ces pratiques dites spirituelles ou thérapeutiques, dont **l'absence de tout fondement scientifique** est à la mesure de leur **dangerosité sociale et individuelle**. Ces pratiques relèvent de la **manipulation et de l'emprise psychologiques**, et leurs **conséquences sont désastreuses** pour les personnes qui en sont **victimes** : perte d'autonomie et de confiance en soi, isolement, dépression, tentative de suicide.

Le CCI rappelle que l'homosexualité, la bisexualité et la transidentité ne sont **pas des maladies, ni un péché**. Le CCI rappelle que leur condamnation sur la base de la Bible n'est qu'une question d'interprétations des textes et qu'en ce domaine les théologies qui en découlent ne sont en aucun cas les seules à détenir la vérité. Le CCI enfin témoigne de la **pleine acceptation des personnes lgbtqi chrétiennes** et refuse toute logique visant à opposer foi et orientation sexuelle ou identité de genre.

Le CCI en appelle maintenant aux églises catholique et protestantes pour faire **cesser immédiatement toute pratique de conversion ou de réorientation sexuelle** en leur sein. Le CCI constate avec satisfaction que la Conférence des évêques de France s'est déjà prononcée négativement sur ces pratiques.

Le CCI en appelle maintenant aux institutions protestantes, Fédération Protestante de France et Conseil national des évangéliques de France à **clarifier leur position** sur ce sujet. Le CCI s'interroge sur **l'aveu de tolérance** face à ces pratiques fait par un haut responsable de l'EPUDF dans le livre cité plus haut (p.302), ainsi que la présence de formations de ce genre dans des paroisses appartenant aussi bien à l'EPUDF qu'à l'UEPAL : le caractère pluraliste du protestantisme ne saurait en aucun cas justifier la tolérance des institutions envers des pratiques homophobes et condamnables par la loi. Le CCI demande que les contenus de ces formations soient rendus publics et que, si celles-ci se révèlent enfreindre la loi, elles ne puissent plus être pratiquées par des pasteur.e.s ou dans des communautés ou paroisses se revendiquant protestantes.



Halte aux homo-thérapies !

Communiqué de presse du Carrefour des Chrétiens Inclusifs

10 novembre 2019

Note pour les éditeur.rice.s : Le CCI est un réseau œcuménique d'associations et de personnes basées en Belgique, France et Suisse. Son objectif est de témoigner de la pleine reconnaissance des personnes lgbtqi chrétiennes et de leurs familles au sein des églises chrétiennes et des milieux lgbtqi.

ⁱ Résolution du Parlement européen du 1^{er} mars 2018 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne en 2016 (2017/2125(INI)), plus particulièrement le paragraphe 65.
Source : http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2018-0056_FR.html